

# L'enquête publique et ses modalités

L'enquête publique programmée du 11 avril 2024 (9 h 00) au 13 mai 2024 (17 h 00) concerne la mise en œuvre d'une Zone à Trafic Limité dans le centre de Paris (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements).

## L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN BREF

L'enquête publique s'inscrit dans une démarche de démocratie participative. C'est un temps fort d'information et de participation du public qui est invité à prendre connaissance du projet et faire part de ses observations.

À l'issue de l'enquête, la commissaire enquêteuse demandera à la Ville de Paris d'apporter des réponses aux questions et contributions recueillies. Elle rédigera ensuite un rapport qui relate le déroulement de l'enquête, analyse les observations recueillies et les réponses apportées par le porteur de projet. La commissaire enquêteuse formulera également son avis sur le projet.

Ce rapport et les conclusions motivées seront mis à disposition du public pendant un an après la fin de l'enquête.

Mme Sylviane Dubail, commissaire enquêteuse

L'enquête publique est conduite sous l'égide de Mme Sylviane Dubail, Inspectrice de l'administration au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, retraitée. Elle a pour rôle de s'assurer du bon déroulement de l'enquête, de recueillir les observations du public et d'établir, à l'issue de cette phase d'échanges et de dialogue, un rapport sur la tenue de l'enquête ainsi qu'un avis sur le projet de ZTL.

## POUR VOUS INFORMER ET PARTICIPER

### CONSULTEZ

- > **DOSSIER D'ENQUÊTE** publique disponible :
  - Sur le **site internet dédié** à l'enquête publique : [www.registre-numerique.fr/ztl-paris](http://www.registre-numerique.fr/ztl-paris)
  - Dans les **3 lieux d'enquête** en consultation numérique et papier : mairies de Paris Centre (2 rue Eugène Spuller, 75003 Paris), du 8<sup>e</sup> (56 bd Maiesherbes, 75008 Paris) et 10<sup>e</sup> (72 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris) arrondissements
- > **DÉPLIANT ET PLAQUETTE D'INFORMATION** : à disposition sur le site internet dédié et sur les 3 lieux d'enquête

### ÉCHANGEZ

- > Directement avec la commissaire enquêteuse lors de ses **PERMANENCES** en mairies de Paris Centre, du 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> d'arrondissements (dates et horaires sur [www.registre-numerique.fr/ztl-paris](http://www.registre-numerique.fr/ztl-paris))
- > Lors de la **RÉUNION PUBLIQUE LE 30 AVRIL 2024 DE 18 HEURES À 21 HEURES** à la mairie Paris Centre en salle des mariages

### DÉPOSEZ UN AVIS

- > **REGISTRE NUMÉRIQUE** 24h/24 et 7j/7 sur : [www.registre-numerique.fr/ztl-paris](http://www.registre-numerique.fr/ztl-paris)
- > **REGISTRES PAPIER** mis à disposition du public sur les 3 lieux d'enquête
- > **COURRIEL** : [ztl-paris@mail.registre-numerique.fr](mailto:ztl-paris@mail.registre-numerique.fr)
- > **COURRIER** : Mme Sylviane Dubail - Commissaire enquêteuse du projet « ZONE À TRAFIC LIMITÉ - PARIS CENTRE »  
Mairie de Paris Centre - 2 rue Eugène Spuller, 75003 Paris



Retrouvez toutes les informations sur le projet et les modalités de l'enquête sur :  
[www.registre-numerique.fr/ztl-paris](http://www.registre-numerique.fr/ztl-paris)

stratéact - Avril 2024



## ZONE À TRAFIC LIMITÉ

PARIS CENTRE  
(1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements)

# GUIDE DE LECTURE DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 11 AVRIL 2024 AU 13 MAI 2024

## DES INFORMATIONS EN UN MINIMUM DE TEMPS



### Moins de 30 minutes

Vous pouvez soit lire :

- > **LE RÉSUMÉ NON TECHNIQUE (RNT)**, pièce II.1  
à consulter sur place ou sur Internet
- > **LA PLAQUETTE D'INFORMATION**  
à emporter ou télécharger sur Internet



### Entre 30 minutes et 1 heure

Consultez en complément :

- > **LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET** : pièce II.2
- > **L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE** :  
pièce IV.1.b
- > **LE MÉMOIRE EN RÉPONSE DE LA VILLE DE PARIS** :  
pièce IV.1.c

## VOUS CHERCHEZ DES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Le dossier est découpé en 5 grandes parties :

### PIÈCE I : INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

- I.1 Présentation du projet et déroulé de la procédure
- I.2 Projet d'arrêté instituant la Zone à Trafic Limité

### PIÈCE II : ÉTUDE D'IMPACT

- II.1 Résumé non technique de l'étude d'impact
- II.2 Périmètre, description du projet et de l'évolution de l'état initial de l'environnement avec et sans le projet
- II.3 Description des facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet - état initial
- II.4 Évaluation environnementale
- II.5.a Compatibilité avec les documents de planification environnementale et de stratégie
- II.5.b Description des méthodes de prévisions ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement
- II.5.c Noms, qualités et qualifications du ou des experts de l'étude d'impact et des études ayant contribué à sa réalisation

### PIÈCE III : ANNEXES À L'ÉTUDE D'IMPACT

- III.1.a Annexe 1 : Étude Trafic - AIMSUN
- III.1.b Annexe 2a : État initial - Air / Santé - ARIA
- III.1.c Annexe 2b : Étude Air / Santé - ARIA
- III.2.a Annexe 3 : Étude Bruit - CAP HORN
- III.2.b Annexe 4 : Étude déplacements et stationnement - ETC

- III.3.a Annexe 5a : État initial - activités économiques et commerciales - PIVADIS
- III.3.b Annexe 5b : Étude activités économiques et commerciales - PIVADIS
- III.4.a Annexe 6 : Bilan Carbone - SYMOE
- III.4.b Annexe 7 : Diagnostic faune / flore / habitat - RAINETTE
- III.5.a Annexe 8 : Scénario Variante - Étude Trafic - AIMSUN
- III.5.b Annexe 9 : Scénario Variante - Étude Air / Santé - ARIA
- III.6.a Annexe 10 : Scénario Variante - Étude Bruit - CAP HORN
- III.6.b Annexe 11 : Scénario Variante - Bilan Carbone - SYMOE

### PIÈCE IV : DOCUMENTS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIFS ATTENANTS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- IV.1.a Décision de la MRAe
- IV.1.b Avis délibéré de la MRAe sur le projet de ZTL
- IV.1.c Mémoire en réponse de la Ville de Paris
- IV.2.a Consultation sur le projet de la ZTL
- IV.2.b Avis de délibération de la Ville de Saint-Mandé

### PIÈCE V : BILAN DU DIALOGUE PRÉALABLE

- V.1 Résultats des questionnaires, synthèse des avis exprimés
- V.2 Document de la réunion publique de restitution du dialogue préalable